

Écoute Violences Femmes Handicapées

**80 % DES FEMMES HANDICAPÉES
SUBISSENT DES VIOLENCES***



© Alan Bachellier

HUMILIÉE, INSULTÉE, FRAPPÉE, VIOLÉE,

OSEZ EN PARLER

Écoute violences Femmes handicapées

01 40 47 06 06



Association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir

Femmes handicapées, citoyennes avant tout !

www.fdfa.fr - contact@fdfa.fr



* Résolution du Parlement européen du 26 avril 2007 sur la situation des femmes handicapées dans l'Union Européenne (2006/2277 (INI)).

Rapport annuel 2019

HUMILIÉE, INSULTÉE, FRAPPÉE

OSEZ EN PARLER

ÉCOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPÉES

01 40 47 06 06

Sommaire 

2

→ [LES CHIFFRES](#)

[L'ÉCOUTE ET LES PERMANENCES](#) ←

→ [LES STATISTIQUES](#)

[LA REVUE DE PRESSE](#) ←

→ [SUR LES RESEAUX SOCIAUX](#)

[SUR YOUTUBE](#) ←

→ [AFFICHE & FLYER](#)

[ACTIONS EXTERIEURES](#) ←

→ [GROUPES DE TRAVAIL](#)

[VISITE DE SOPHIE CLUZEL](#) ←

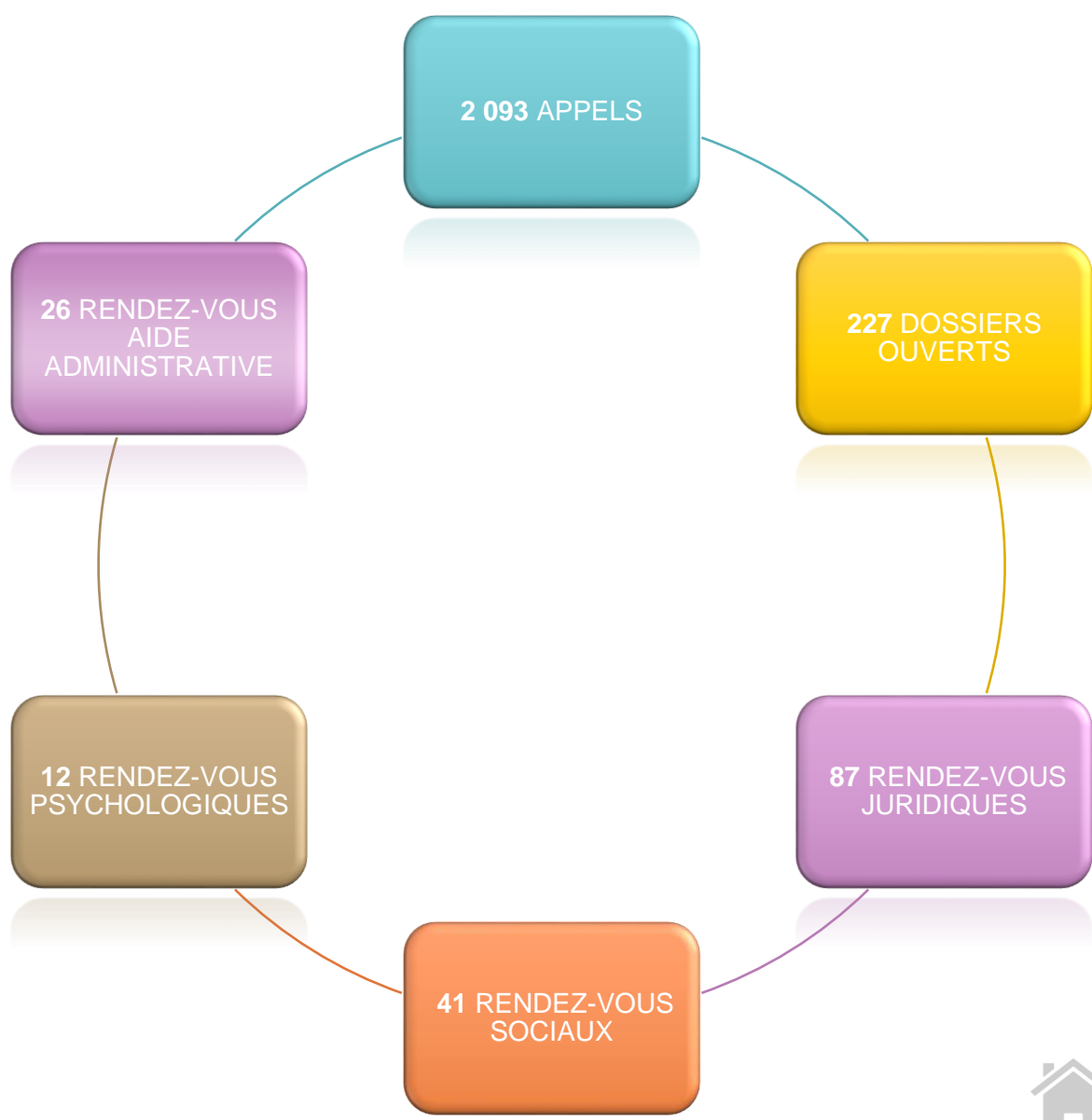
→ [GRENELLE « VIOLENCES CONJUGALES »](#)

[RÉFÉRENCEMENTS](#) ←

Ouverte en mars 2015, Ecoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06 est la première permanence en France d’écoute, d’orientation et d’accompagnement juridique, social, psychologique et administratif de femmes handicapées victimes de violences voire de maltraitances.

En 2019, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir – FDFA a maintenu ses horaires d’écoute et de permanences, contribué à des actions d’information et de sensibilisation sur la question des violences vécues par 4 femmes handicapées sur 5 et participé à des groupes de réflexion et de travail comme ceux du Grenelle contre les violences conjugales .

Les Chiffres



En 2019, on comptabilise :

- 381 heures d'écoute
- 68 heures de permanence juridique (avocate honoraire)
- 62 heures de permanence sociale
- 39 heures de permanence de l'écrivaine publique
- 14 heures de permanence psychologique

- 2 093 appels
- 227 dossiers ouverts pendant la période
- 87 rendez-vous juridiques
- 41 rendez-vous sociaux
- 26 rendez-vous d'aide administrative
- 12 rendez-vous d'aide psychologique

Une comparaison à périmètre égal avec les chiffres de la même période montre :

- Une progression de **1,26 %** du nombre d'**appels**
- Une augmentation de **6,07 %** du nombre de **dossiers ouverts**

Les chiffres des rendez-vous juridiques, sociaux et d'aide administrative sont stables.



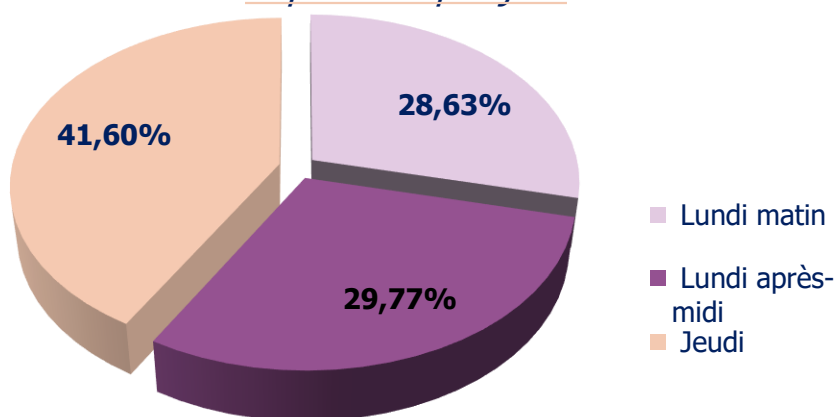
Etude quantitative et qualitative – chiffres de l'année 2019

Analyse quantitative :

Appels reçus pendant les horaires d'ouverture de la permanence téléphonique :

Appels reçus durant les permanences

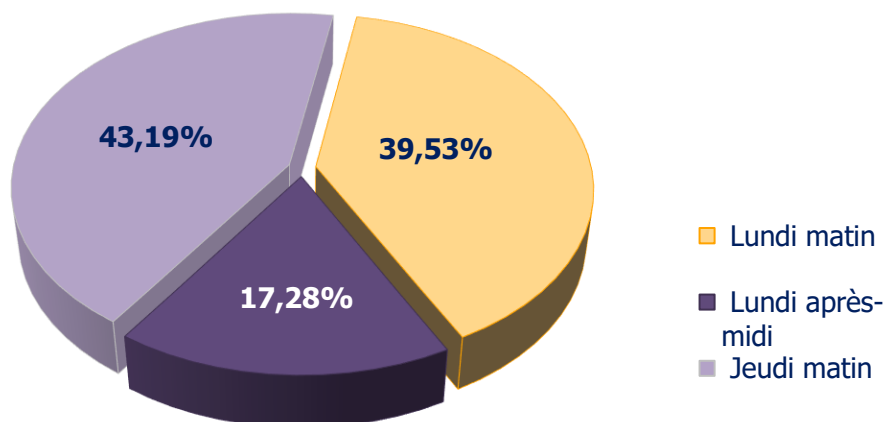
Répartition par jour



Appels émis pendant les horaires d'ouverture : il s'agit des rappels suite aux messages laissés sur la boîte vocale pendant les périodes de fermeture des permanences ou des appels auprès de professionnel.le.s dans le cadre de l'accompagnement et/ou l'orientation des appelantes.

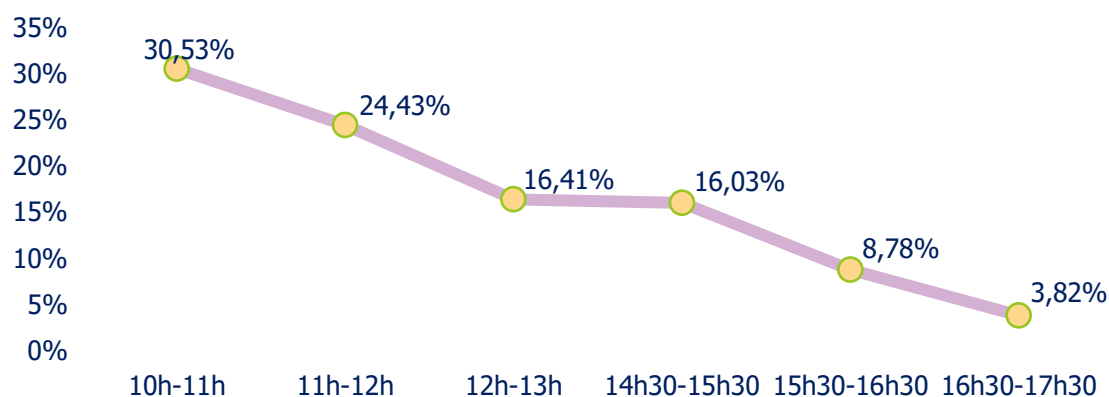
Appels émis durant les permanences

Répartition par jour



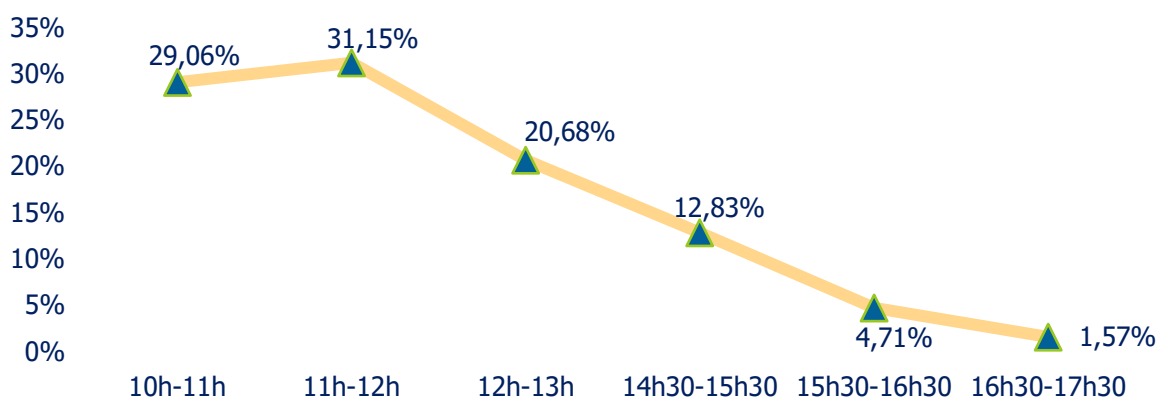
La courbe des appels reçus au fil des permanences montre clairement que les appels se concentrent en début de journée, dès l'ouverture de la permanence à 10 heures pour décroître tout au long de la journée.

Appels reçus durant les permanences *Répartition par heure*



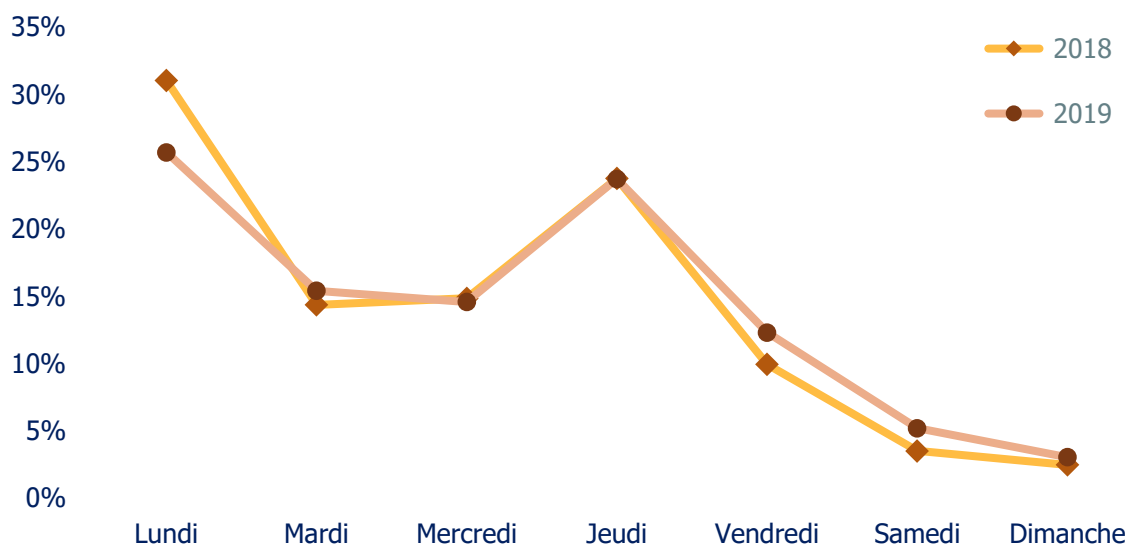
La courbe des appels émis montre pour la première fois une évolution régulière, traduisant ainsi une gestion du temps de permanence plus équilibrée que les années précédentes. Il conviendra d'étudier les chiffres des prochains exercices pour vérifier si cette tendance se confirmera.

Appels émis durant les permanences *Répartition par heure*



La répartition des appels tout au long de la semaine, y compris pendant les périodes de fermeture de la permanence, montre bien des pics sur les jours d'ouverture :

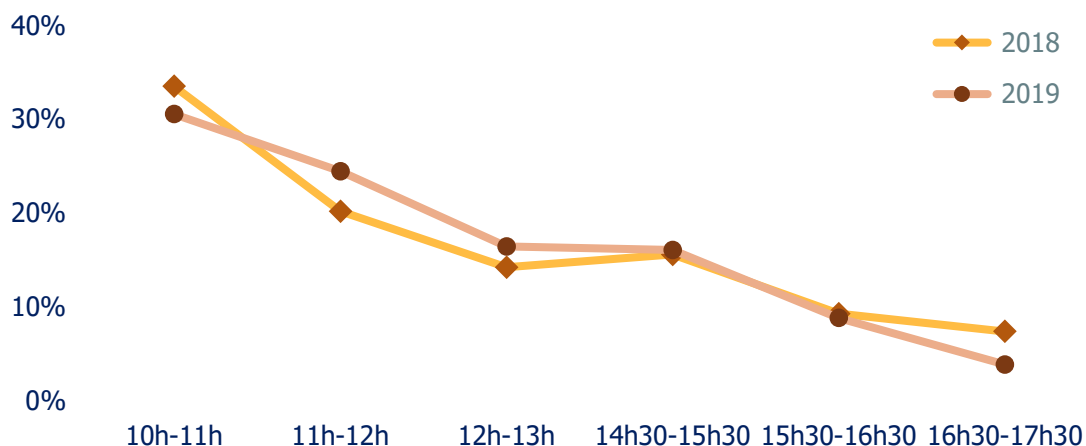
Répartition des appels reçus par jour de la semaine



La tendance des appels hors jours d'ouverture concentrés sur les mardis et mercredis, déjà appréhendée l'an dernier, se confirme cette année.

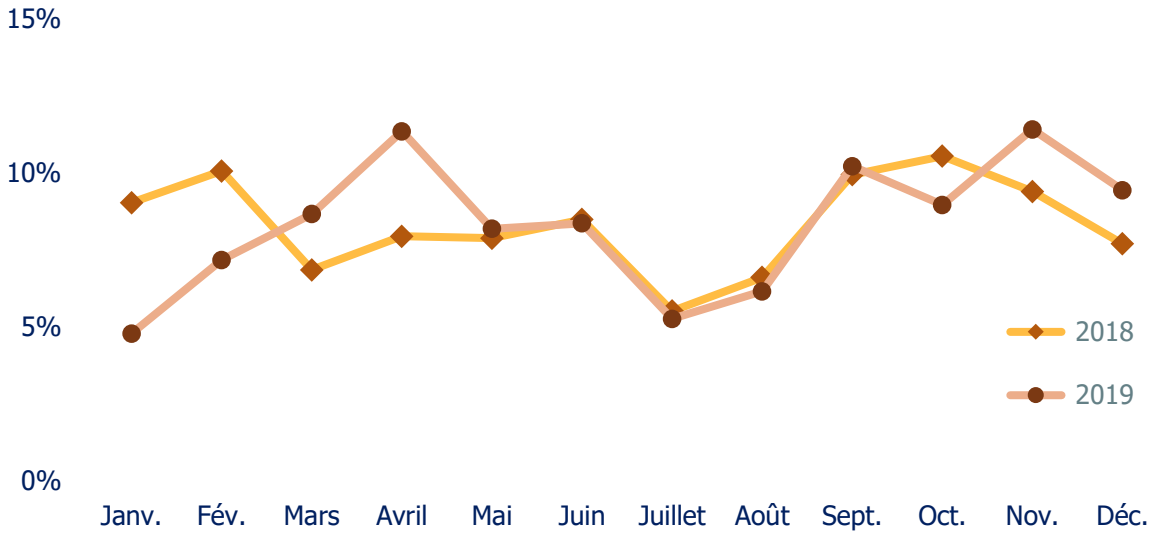
A l'étude de la répartition des appels reçus par heure, on constate que la majorité des appels est concentrée sur les premières heures des permanences :

Répartition des appels reçus par heure



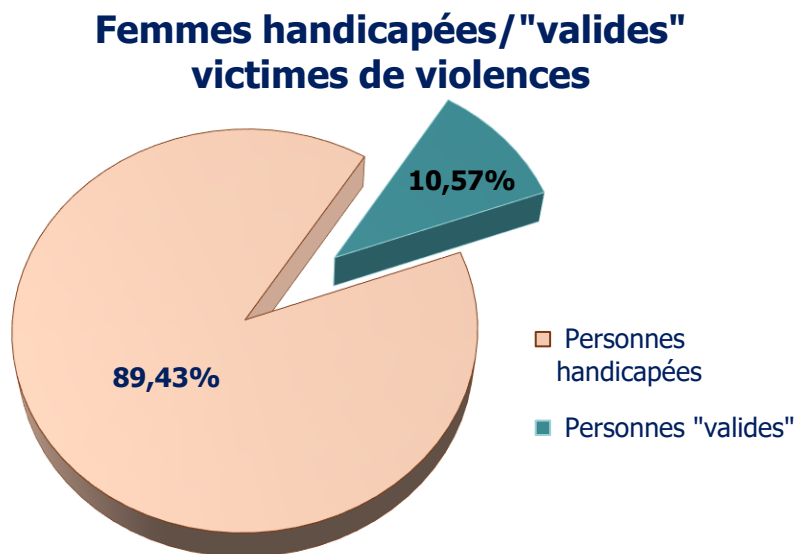
Enfin, la répartition mensuelle des appels reçus ne permet pas de dégager une tendance comme le montrent ces courbes comparatives :

Répartition des appels reçus par mois



Analyse qualitative des dossiers ouverts :

Répartition des appelantes :



Même si notre numéro est clairement identifié comme un numéro dédié aux femmes handicapées victimes de violences, certaines femmes valides nous appellent.

Parmi elles, 71 % sont les victimes de violences. Les tierces personnes qui appellent sont des parents de femmes victimes.

Toutes ces personnes ont été redirigées vers le 3919, le CFCV, le CIDFF ou d'autres associations d'aide aux victimes (Maison des Femmes de Saint-Denis, Fondation des Femmes, Libres Terres des Femmes, Elle's Imagine'nt). Certaines ont été orientées vers des assistantes sociales de secteur, vers des CMP ou vers la police et la gendarmerie.

Remarques liminaires :

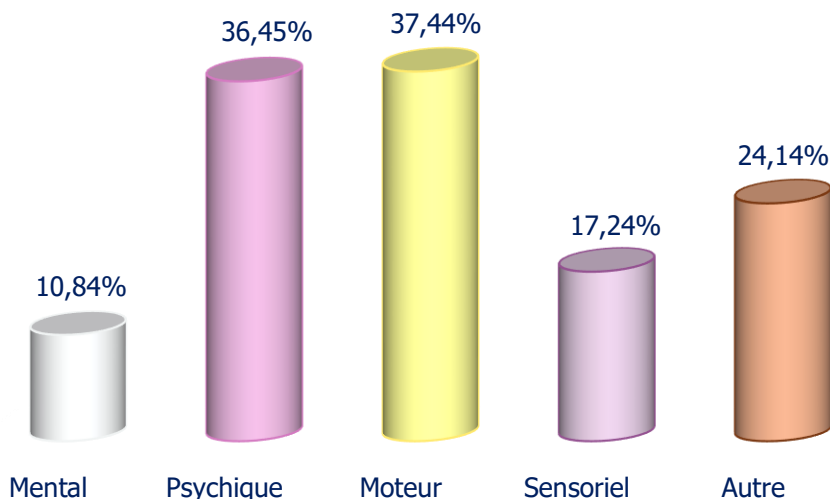
L'objectif premier du numéro est d'écouter et d'entendre les femmes handicapées victimes de violences et de maltraitances, pas de remplir un questionnaire.

Les dossiers sont ouverts et les items des fiches renseignés **APRES** l'écoute, selon les notes prises au fil de l'eau par les écoutantes.

Il peut donc se trouver que les renseignements utiles à l'étude statistique ne soient pas tous disponibles. Cette absence sera indiquée dans les diagrammes suivants comme « non renseigné ».



Type(s) de handicap



Lorsqu'est mentionné comme type de handicap « autre », il s'agit essentiellement de maladies invalidantes ou de problèmes de santé chroniques.

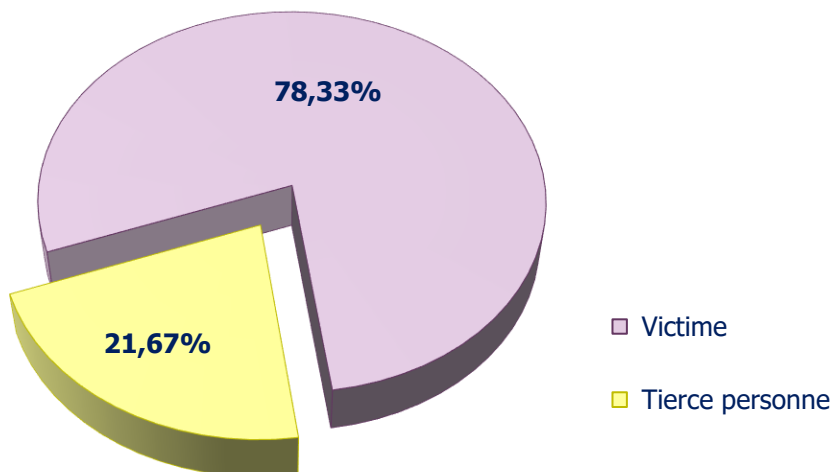
Il est à noter que le choix des catégories est celui de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). A des fins de comparaisons statistiques, nous avons choisi de ne pas subdiviser les handicaps. Ainsi, dans les handicaps sensoriels, la distinction n'est pas faite entre les personnes porteuses d'un handicap visuel et celles porteuses d'un handicap auditif.

Le total des pourcentages dépasse 100 % puisque les appelantes peuvent être porteuses de plusieurs types de handicap.

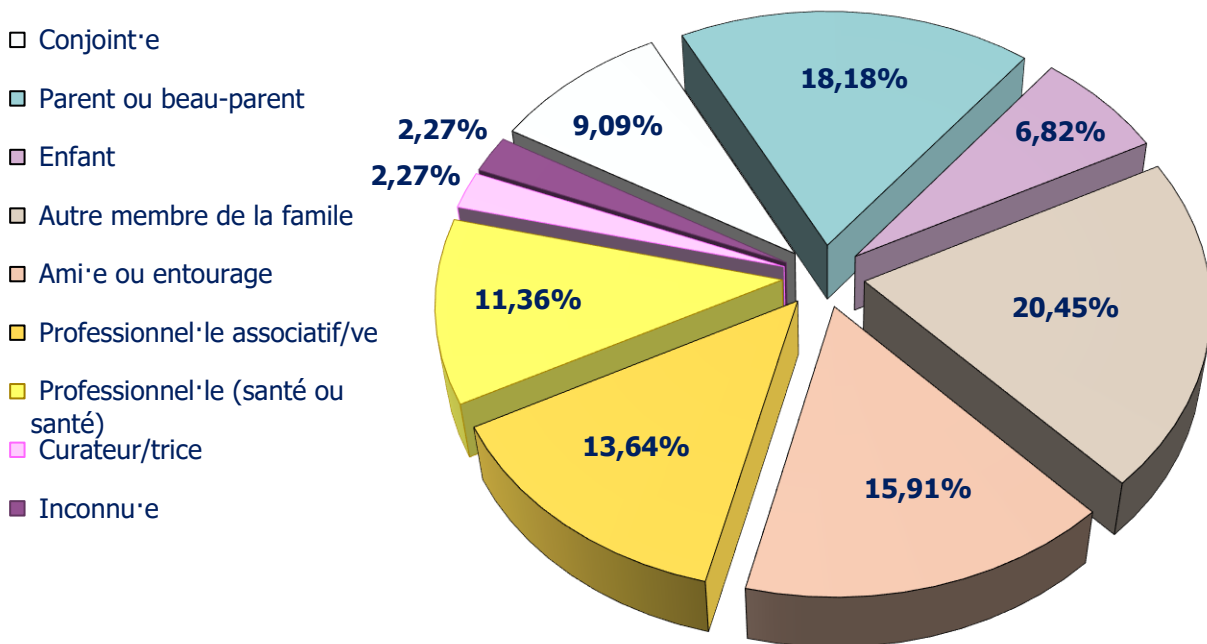
Lorsque l'origine du handicap est mentionnée (dans 53,20 % des cas), 17,73 % des appelantes ont un handicap de naissance, 7,39 % suite à un accident, 10,84 % suite à des violences. Les autres sources du handicap entrent dans la catégorie « autre » soit une évolution de l'état de santé vers une perte d'autonomie.



Qualité de l'appelant.e



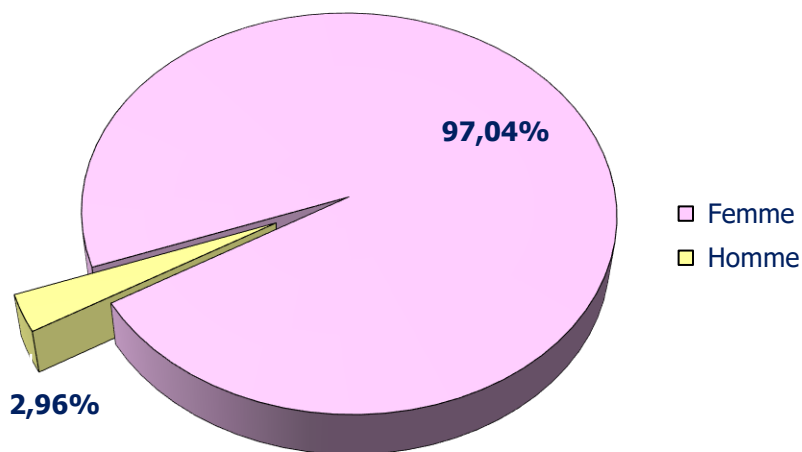
Qualité de la tierce personne



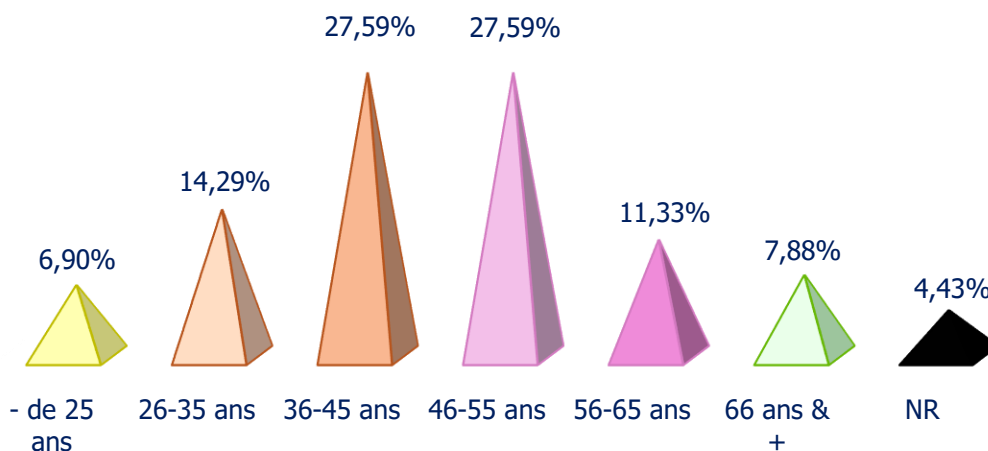
Lorsqu'une tierce personne appelle pour une femme handicapée victime de violences, il s'agit majoritairement de personnes de l'entourage familial : parents, enfants et autres membres de la famille représentent 45,45 % des appels passés par des tiers.



Sexe des victimes



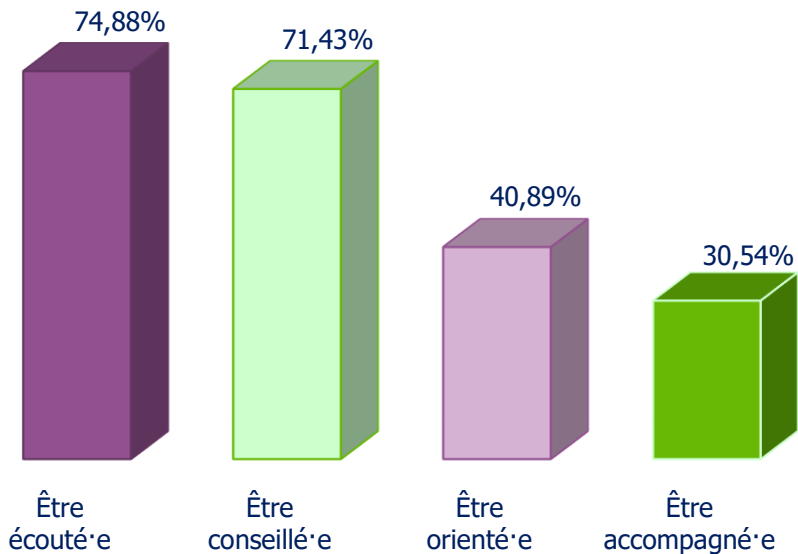
Âge des victimes



Lorsque l'âge des victimes est renseigné, il est à noter que les femmes les plus touchées par les violences sont celles âgées entre 46 et 55 ans. Cette tendance avait déjà été soulignée l'an dernier.



Raison(s) de l'appel



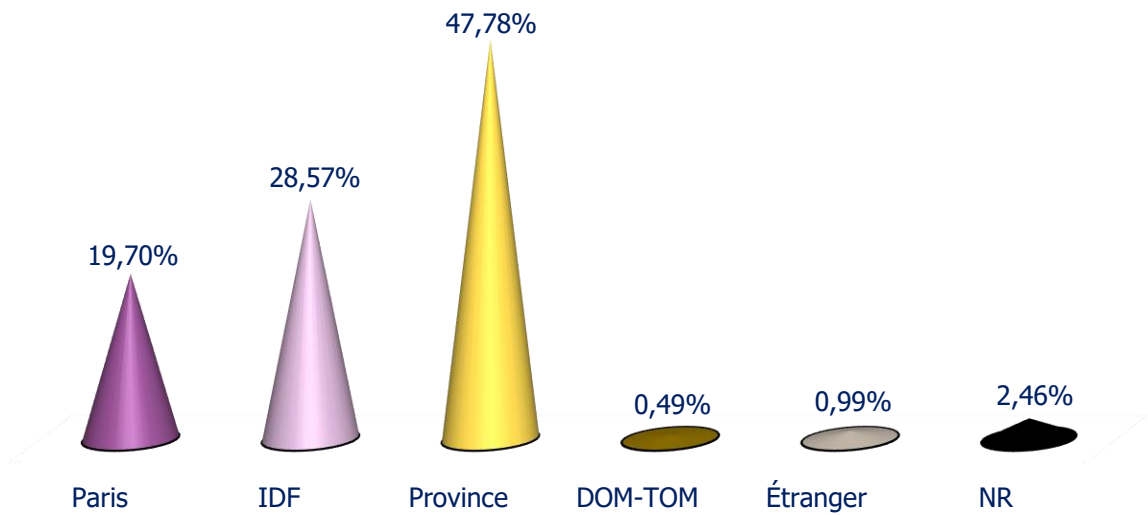
Les appelantes mentionnent principalement le besoin d'être écoutées et conseillées comme raisons de leur appel à l'Ecoute Violences Femmes Handicapées.

Les possibilités d'accompagnement semblent donc ne pas être primordiales dans la démarche d'appel.

Dans le diagramme ci-dessus, le total des pourcentages dépasse 100 % puisque chaque appelante pouvait donner plusieurs critères.



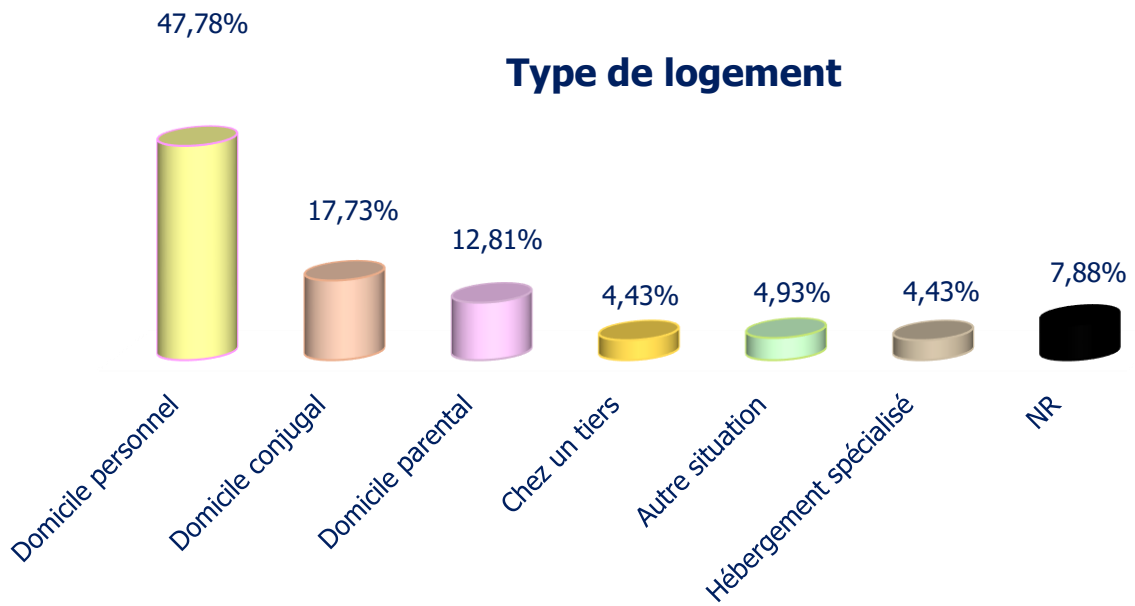
Lieu de résidence



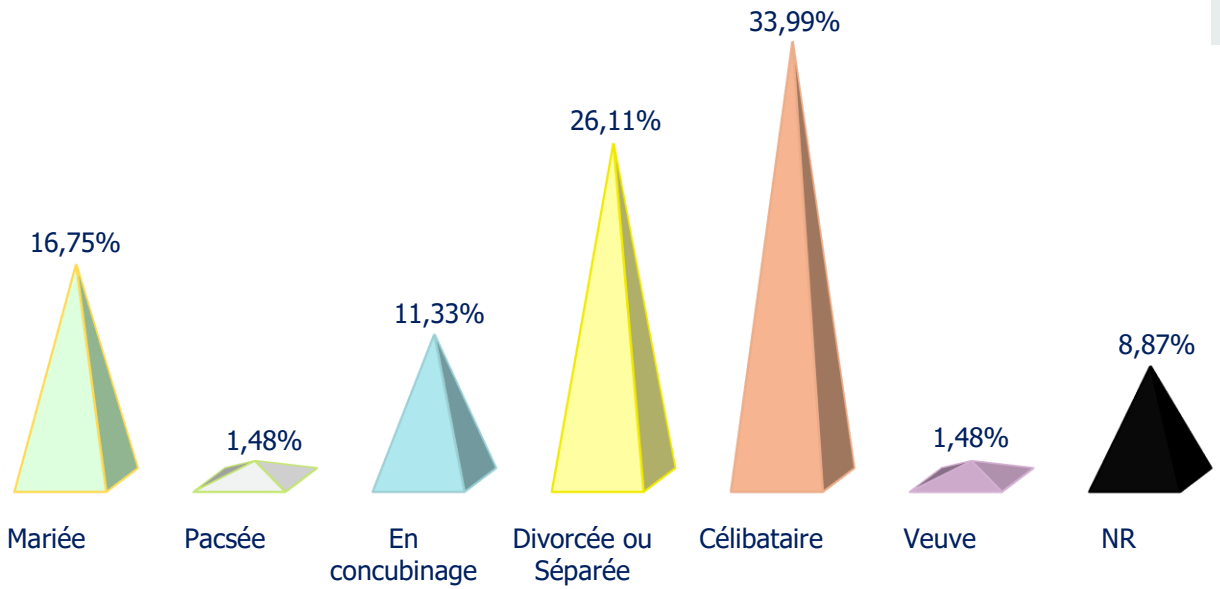
En 2019, la répartition des appels est équilibrée entre Paris et région parisienne (48,28 %) d'un côté et province (47,78 %) de l'autre.

Cette répartition conforte la nature nationale de notre numéro d'écoute.

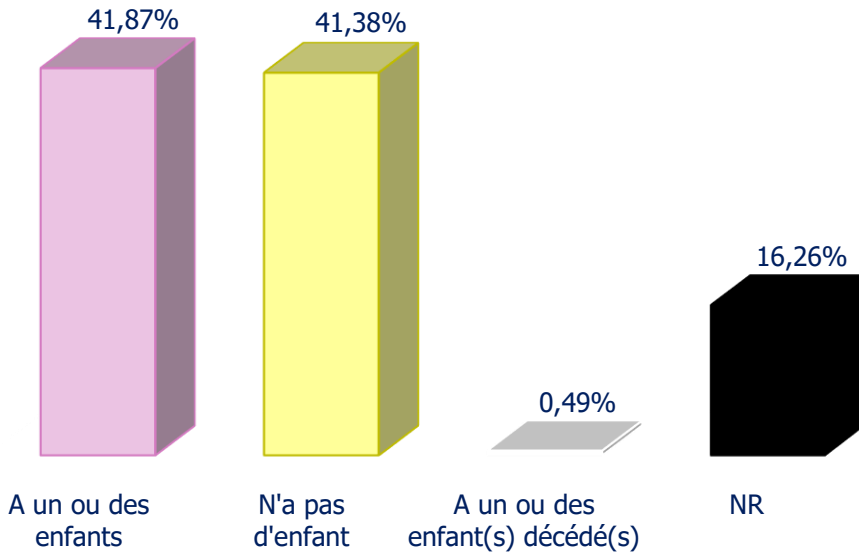
Type de logement



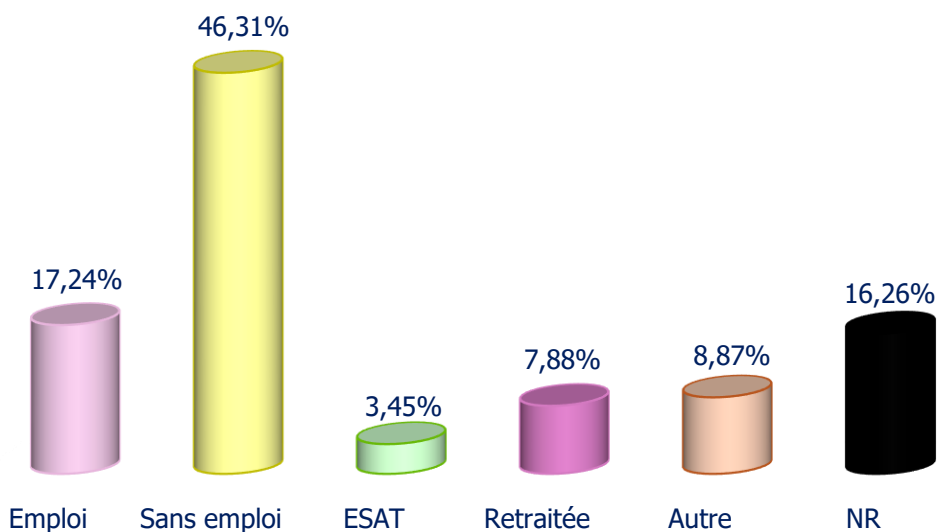
Situation familiale (couple)



Situation familiale (enfants)



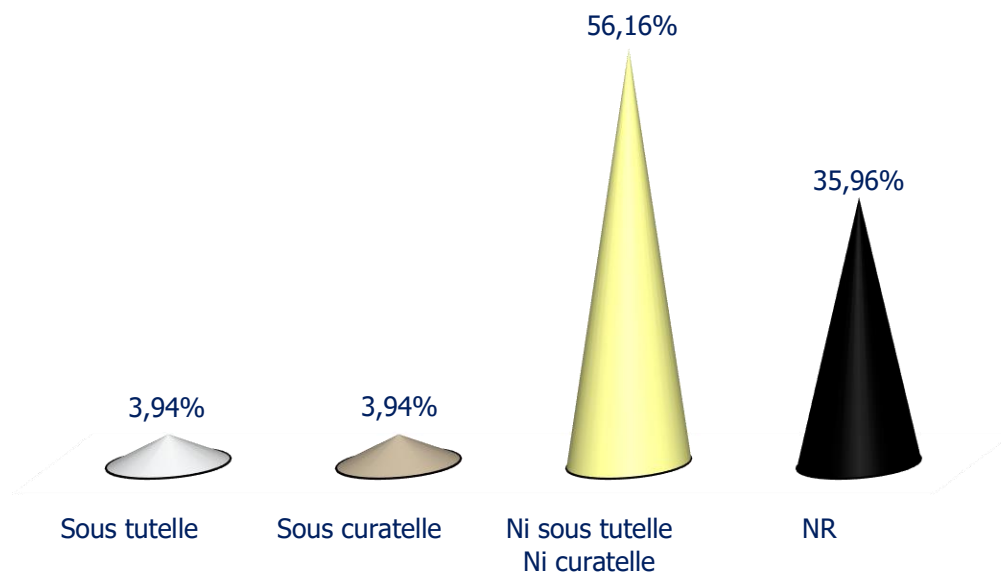
Situation professionnelle



Les renseignements sur le type de logement, la situation de famille et la situation professionnelle sont des indicateurs permettant de mieux appréhender la situation des femmes victimes de violences dans leur vie sociale.

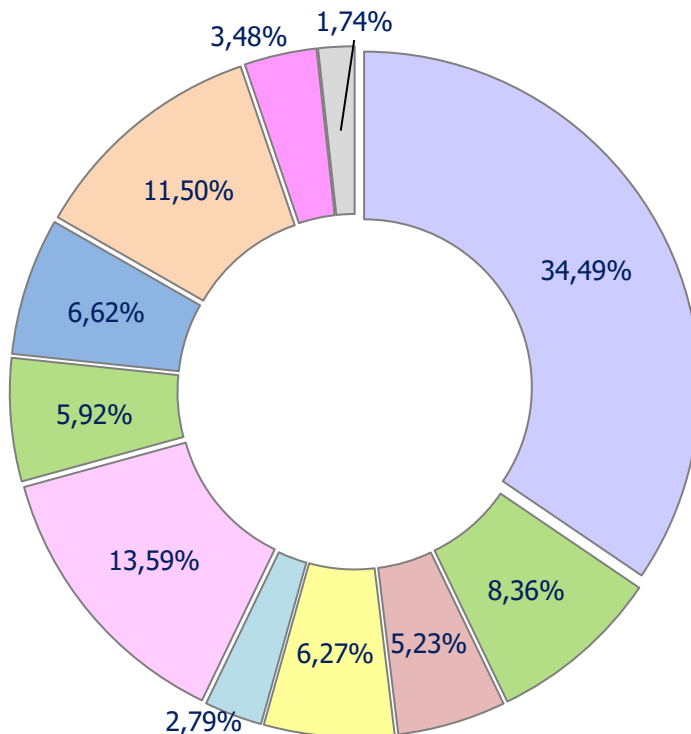
On remarquera le fort pourcentage de femmes sans emploi dans nos statistiques sans pour autant pouvoir expliquer ce chiffre par manque d'informations.

Mesure de protection



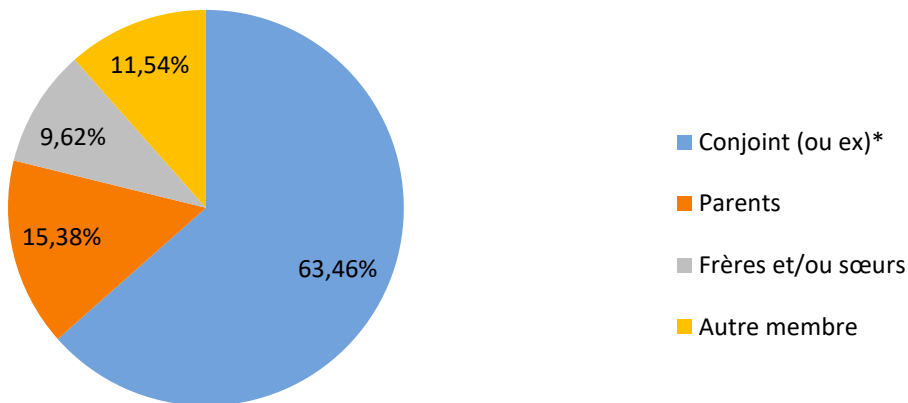
Auteur·e(s) des violences

- Conjoint (ou ex)*
- Parent(s)
- Frère(s) et/ou sœur(s)
- Autre(s) membre(s) de la famille
- Employeur ou Collègue
- Entourage (ami·e, voisin·e, connaissance, etc.)
- Inconnu·e
- Professionnel·le (santé ou social)
- Administration ou Institution
- Autre
- NR



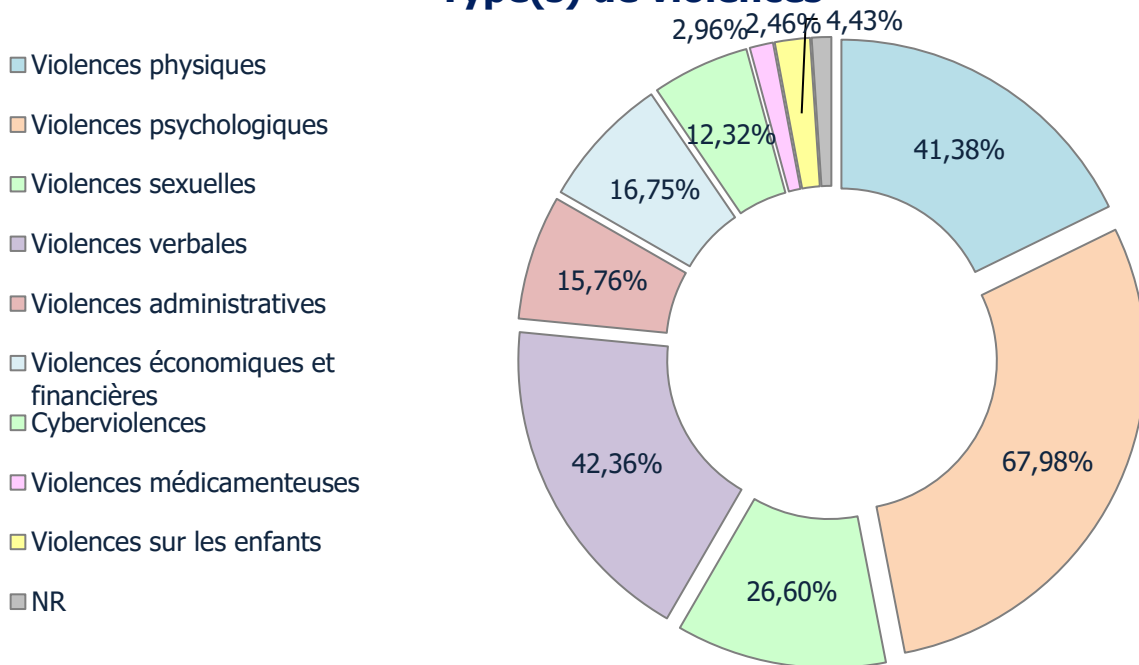
* Terme employé au sens large. En effet, il désigne le conjoint, le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité ou le concubin de la victime, ainsi que les anciennes relations de cette nature (ex-conjoint, ex-concubin, etc.).

Violences intrafamiliales

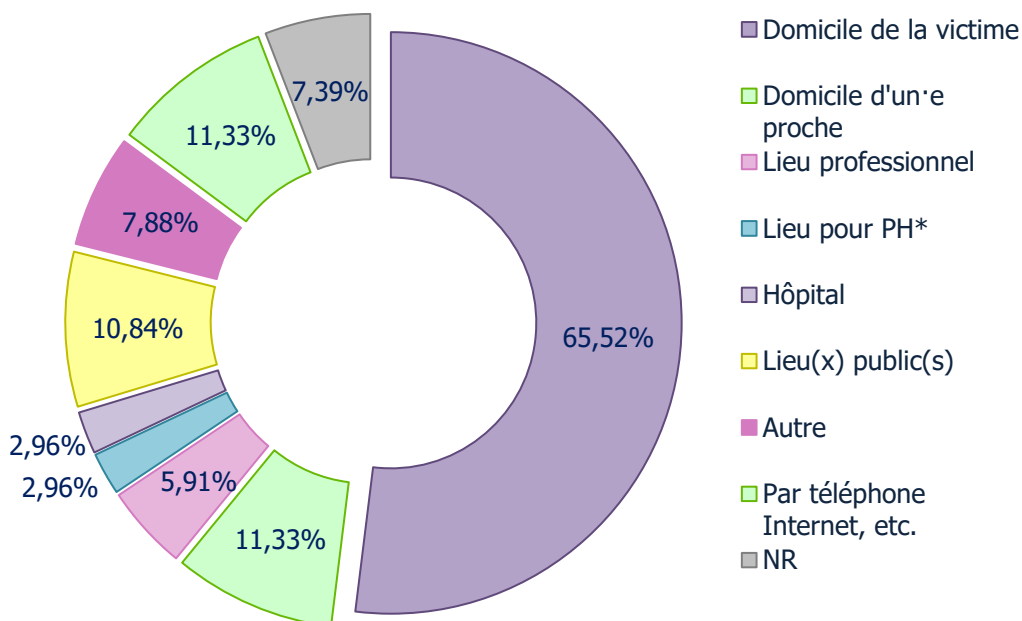


S'agissant des types de violences vécues par les femmes en situation de handicap, le cumul des chiffres dépasse 100 % puisqu'il y a généralement coïncidence de plusieurs violences.

Type(s) de violences



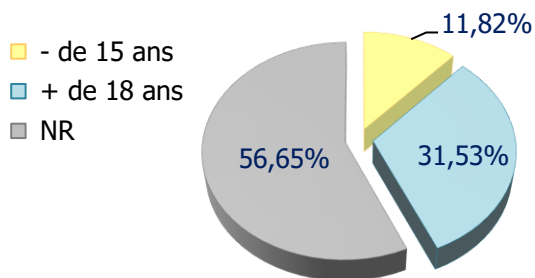
Lieu(x) de commission des violences



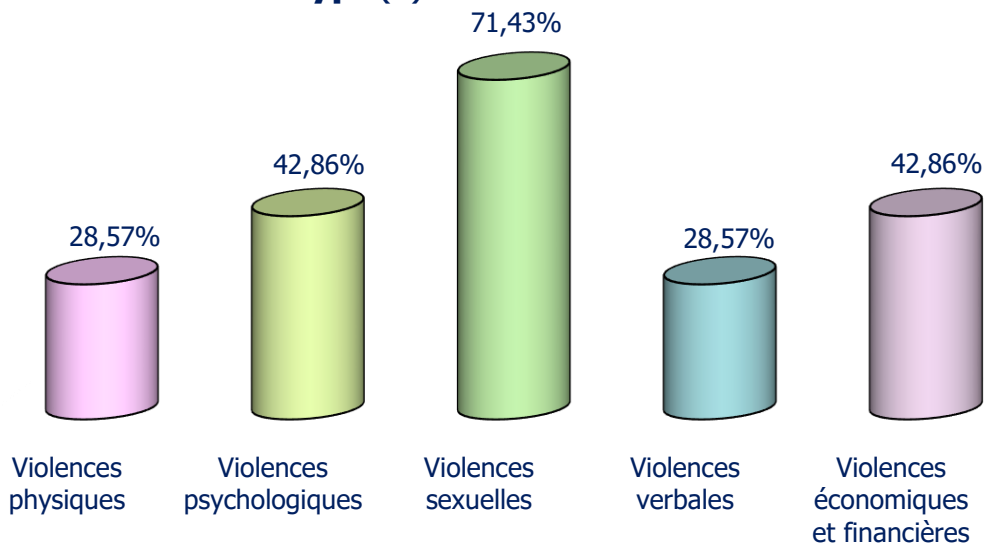
* Lieu d'accueil, de soin et/ou d'hébergement pour personnes en situation de handicap



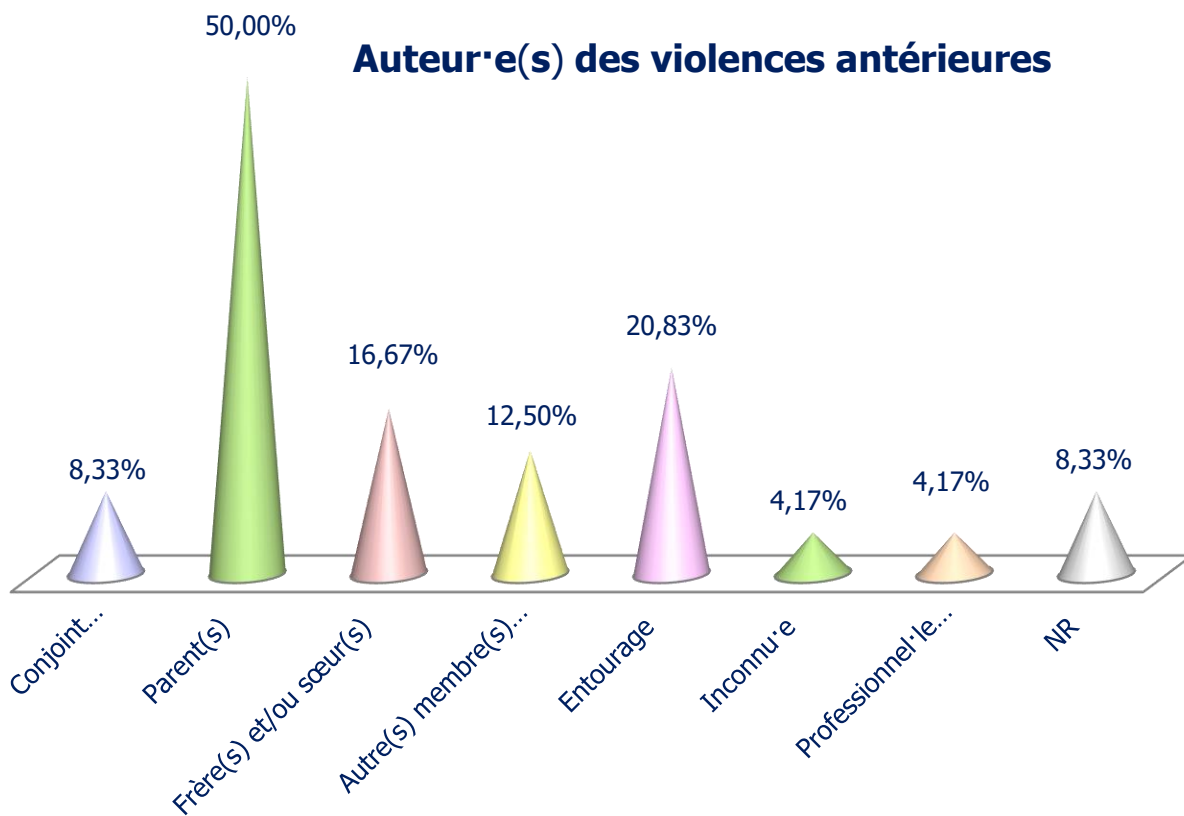
Âge des premières violences



Type(s) de violences subies dans l'enfance

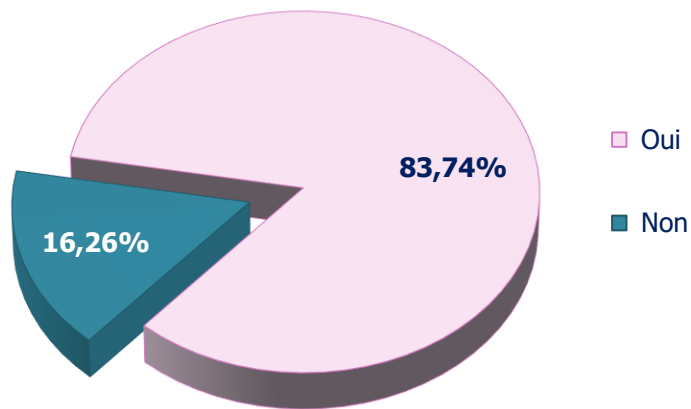


Auteur·e(s) des violences antérieures

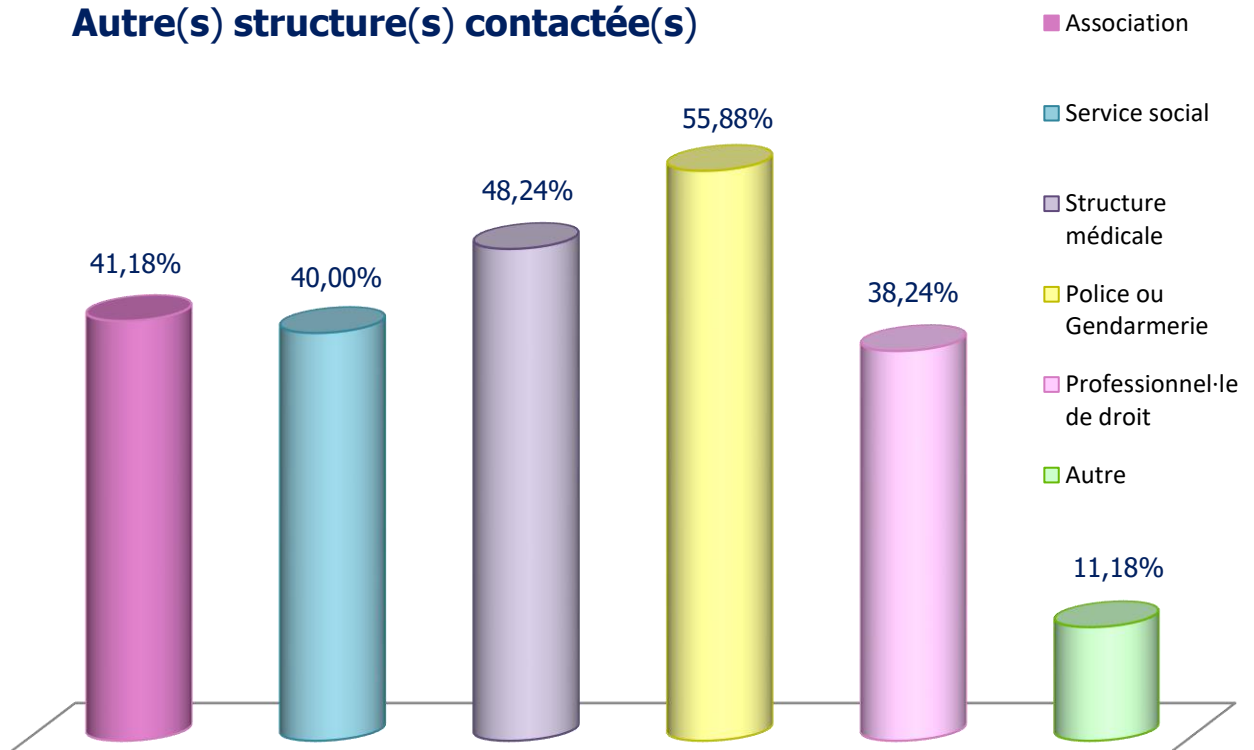


Il s'agit ici des rapports des appelantes avec d'autres structures d'aide ou d'accompagnement :

Contact avec d'autres structures

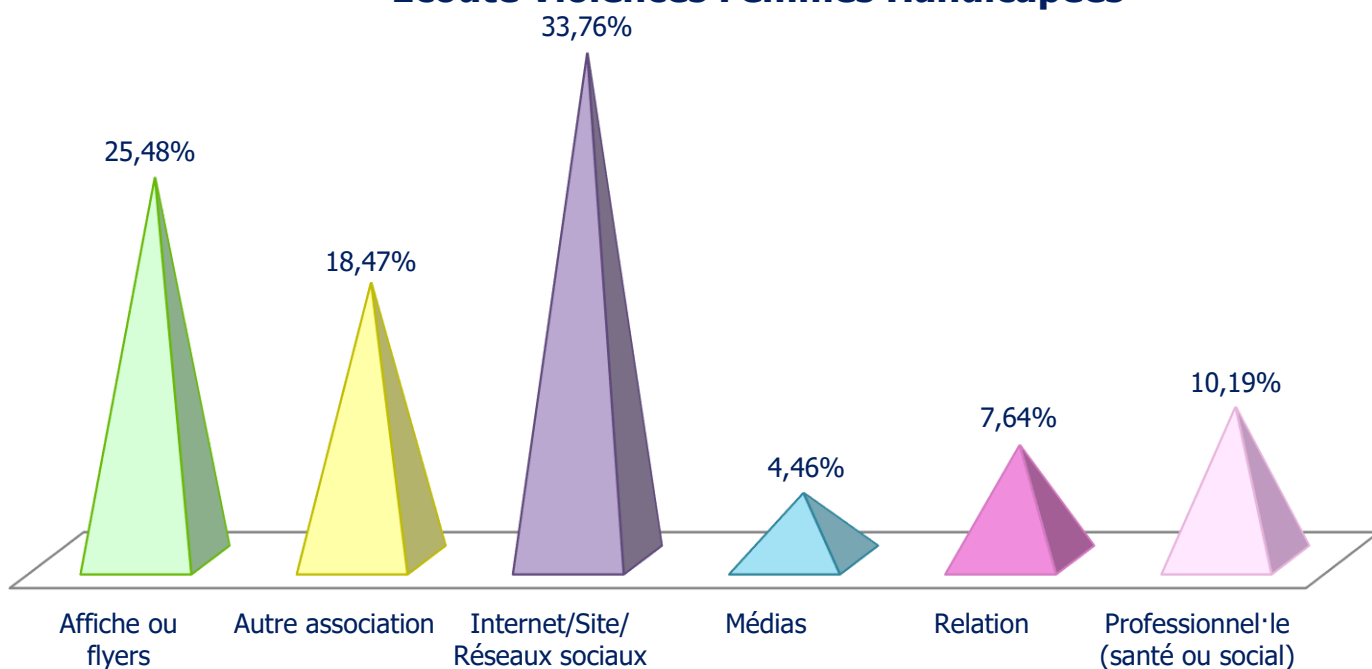


Autre(s) structure(s) contactée(s)

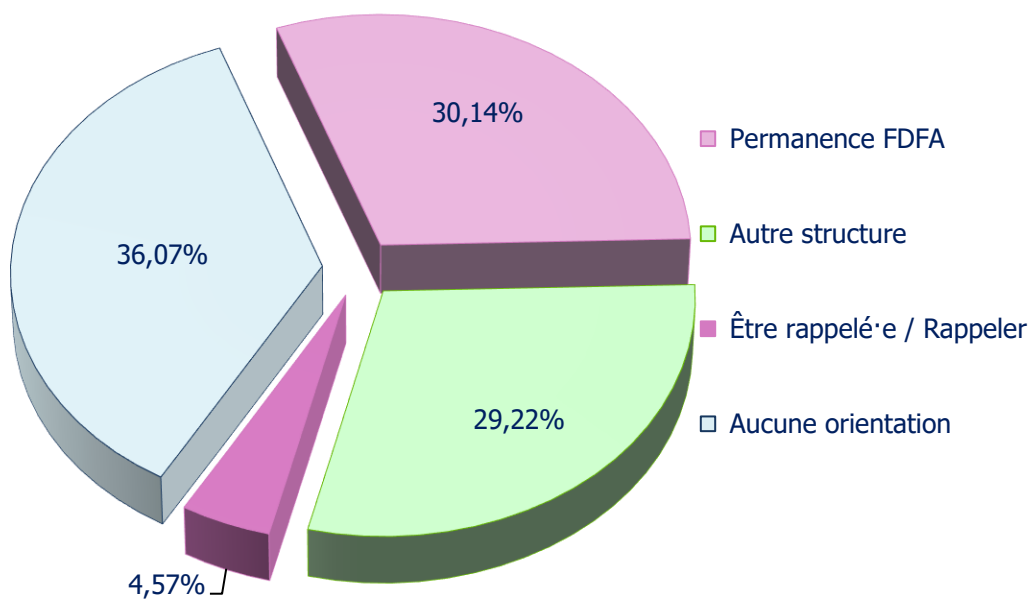


Lorsqu'il est demandé aux appelantes comment elles ont connu le numéro de l'Écoute Violences Femmes Handicapées, la plupart d'entre elles en ont eu connaissance par internet. La connaissance par les affiches et flyers passe en seconde position cette année.

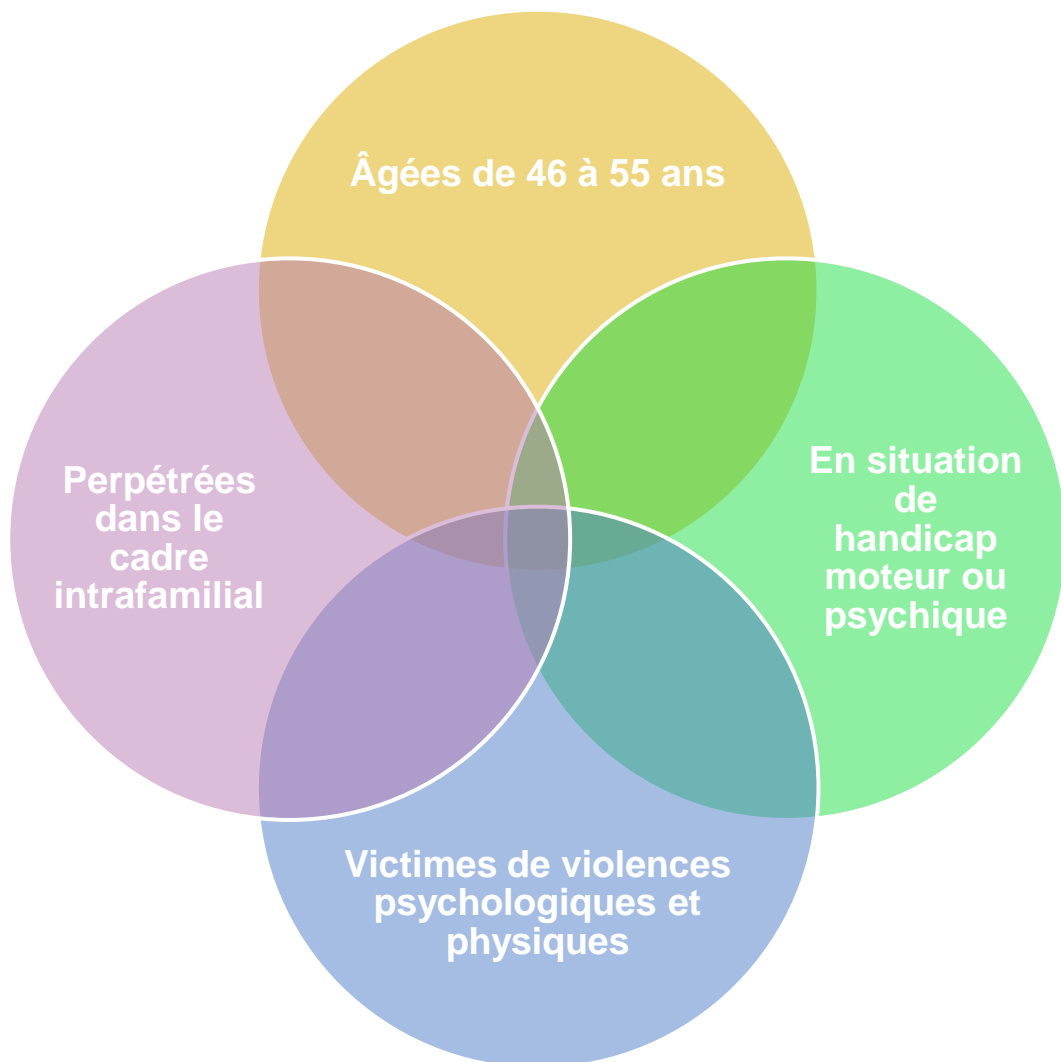
Connaissance du numéro Écoute Violences Femmes Handicapées



Orientation(s) après l'échange



En 2019, les femmes ayant contacté l'Écoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06 sont majoritairement :



La revue de presse

Le magazine de France 5 a consacré une chronique dans « Allô Docteur » sur les violences sexuelles vécues par les femmes handicapées (22 avril)

Un article sur les femmes handicapées en première ligne des violences conjugales a été publié par Handicap.fr le 3 septembre.

Dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales, une interview de Claire Desaint, coprésidente de FDFA, a été publiée par Directions.fr tandis que les Ourses à Plumes revenaient sur le difficile financement des associations de lutte contre les violences.

Des reportages sur les féminicides parus dans Libération, Le Monde et Psychologie sans évoquer notre association, ont choisi des images d'illustration montrant l'affiche de notre Écoute Violences Femmes Handicapées.

Enfin, des articles et entrefilets ont été publiés par la MDPH de Paris, la CLEF, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique ou Ouest-France pour annoncer des événements au cours desquels FDFA intervenait.



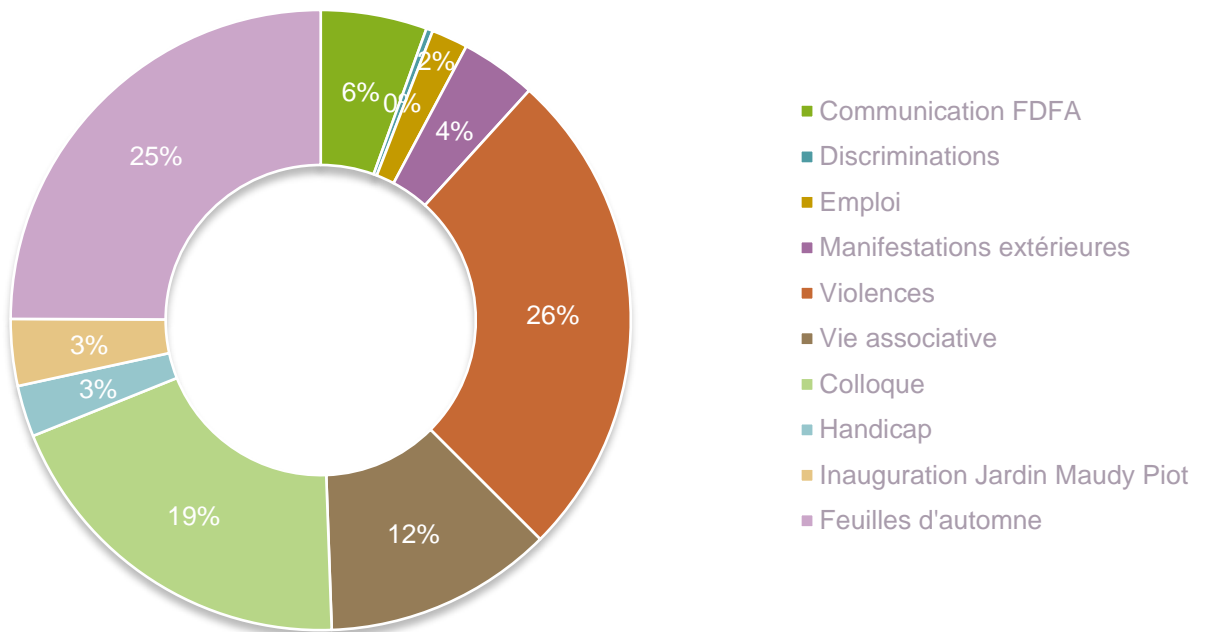
Sur les réseaux sociaux

L'activité de FDFA sur ses différentes pages sur les réseaux sociaux a été particulièrement importante en 2019.



54 messages postés concernaient l'Ecoute Violences Femmes Handicapées. Ils ont été vus 15 371 fois. Ces vues représentent 26 % des vues pour 25 % du nombre de posts.

Nombre de vues Facebook 2019



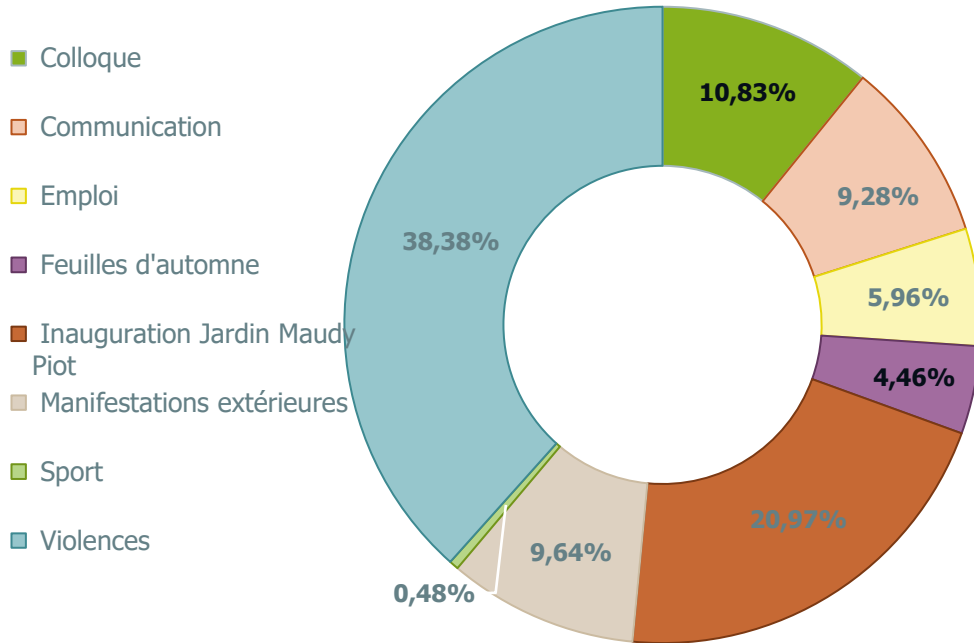
Ont été particulièrement lus : un article sur les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes handicapées, la participation de FDFA à la campagne #NabrogezPas et la chronique du Magazine de la Santé sur les violences sexuelles vécues par les femmes handicapées.





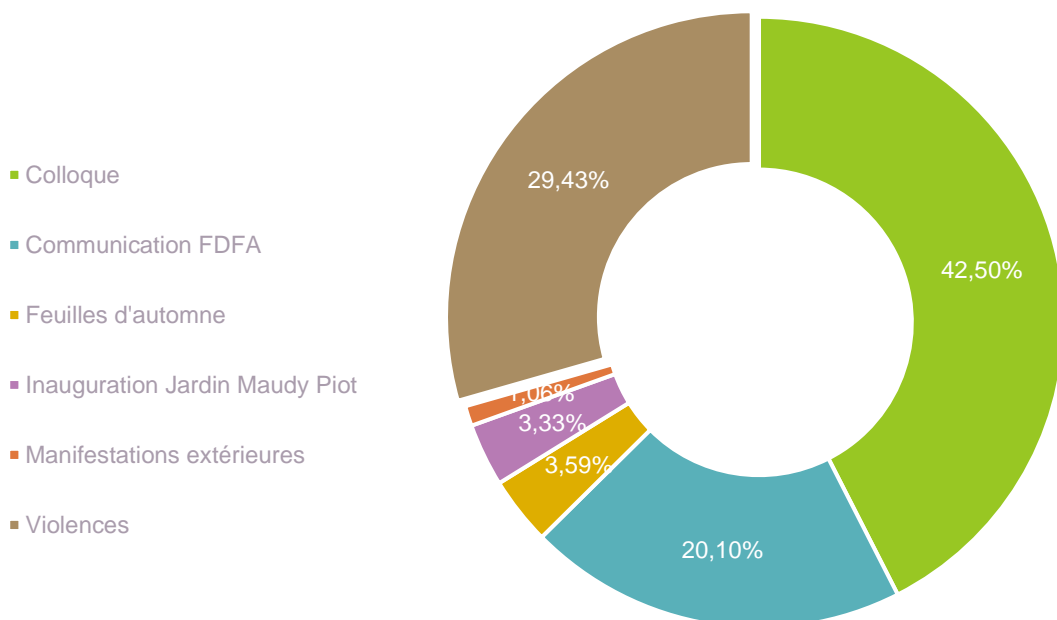
27 tweets ont été consacrés à la lutte contre les violences faites aux femmes handicapées sur la période pour 39 063 impressions, ce qui représente 38,38 % des impressions pour 35 % des tweets.

Nombre de vues Twitter



5 publications ont été faites sur la page LinkedIn sur les violences totalisant 804 vues soit 23 % des publications et 29 % des vues.

Vues LinkedIn 2019



Sur YouTube

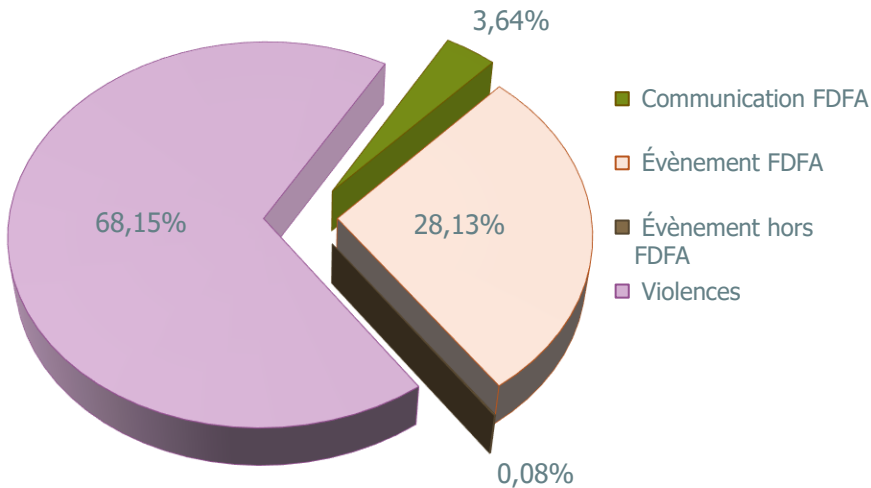


A l'origine, la chaîne de FDFA sur YouTube avait été créée pour diffuser le film « Violences du silence », en version intégrale ainsi que séquence par séquence. De nouvelles vidéos ont été mises en ligne, majoritairement les captations faites lors de l'inauguration du Jardin Maudy Piot-Jacomet en juillet 2019.

Les vidéos consacrées à la lutte contre les violences représentent 22,73 % du contenu sur YouTube pour 54,27 % des vues et 68,15 % de la durée de visionnage.

En termes de minutes vues, on compte 17 875 minutes dont 12 182 pour les films liés à la lutte contre les violences (contre 15 411 minutes en 2018).

Durée de visionnage des vidéos YouTube

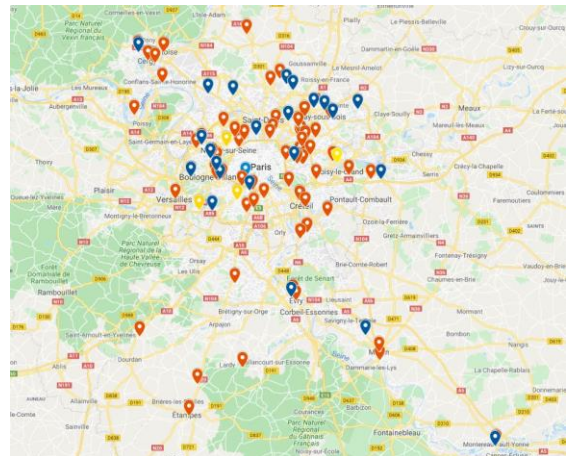


Affiche & flyer

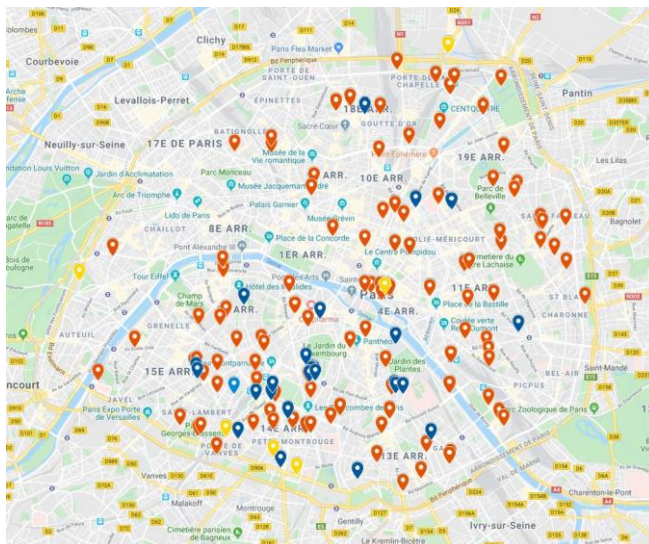


La diffusion de l'affiche et du flyer embossé en braille se poursuit.

Le comparatif des cartes montre la progression constante dans la couverture du territoire. Les cartes à fin 2019 présentent l'intégralité des affiches distribuées depuis le début de la campagne en janvier 2017.

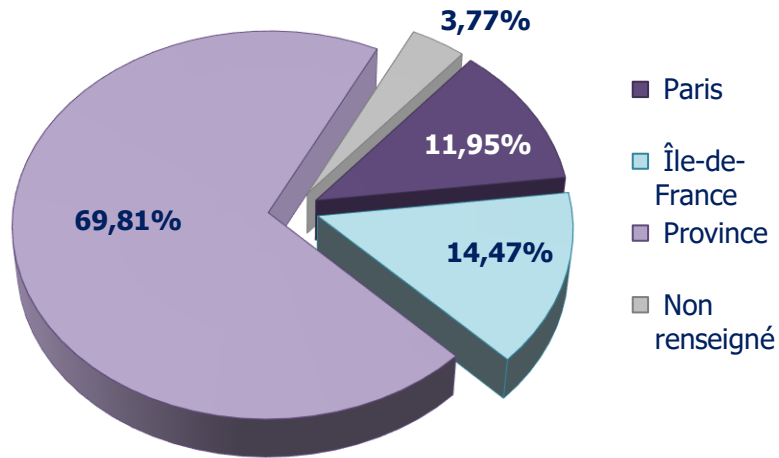


Diffusion au 31 décembre 2019



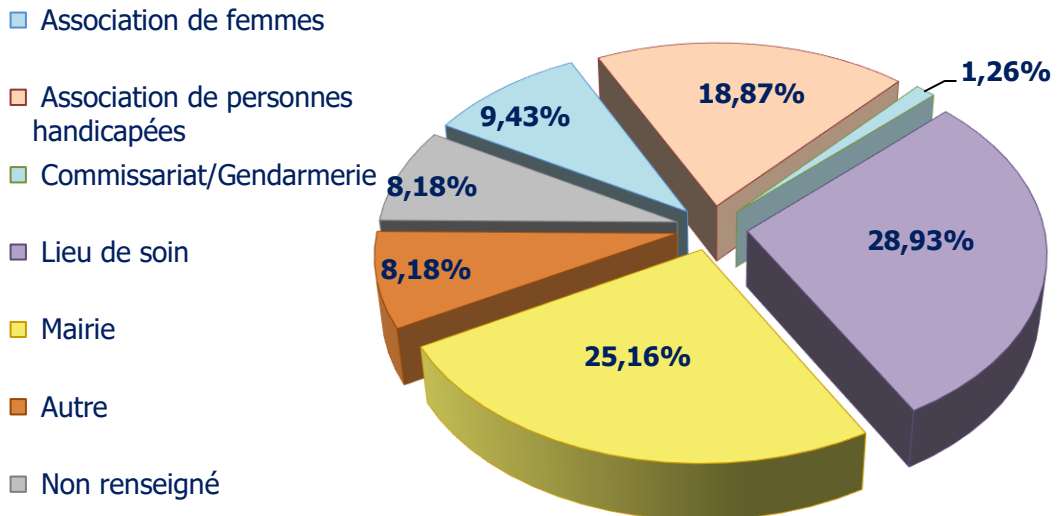
La répartition géographique s'établit donc comme suit :

Répartition géographique



La répartition par type de lieu d'affichage est la suivante :

Lieux d'expédition Affiche Écoute Violences Femmes Handicapées - 2019



Les autres lieux sont une crèche, une MDPH, une Agence Régionale de Santé.



Actions extérieures

FDFA a participé à de nombreuses manifestations extérieures tout au long de 2019 afin de faire connaître le numéro d'écoute :



Le 5 février: After « Nuit des Relais » avec la Fondation des Femmes

Le 9 mars : forum féministe à la Mairie de Paris



Le 16 mars : forum « Elles sont Clichy »

Le 26 mars : conférence à Évreux



Le 15 juin : Mois Parisien du Handicap à la Mairie du 14^{ème} arrondissement

Le 6 juillet : manifestation contre les féminicides sur la Place de la République



Le 28 août : rassemblement en mémoire des victimes de féminicides sur le parvis de l'Hôtel de Ville





Le 14 septembre : forum associatif de la Mairie du 15^{ème} arrondissement

Le 27 septembre : Caravane contre les discriminations à Belleville



Le 10 octobre : Caravane contre les discriminations à Montreuil

Le 14 novembre : intervention à Suresnes



Le 19 novembre : intervention à Colmar

Le 22 novembre : débat à Châtillon



Le 23 novembre : Marche #NousToutes

Le 25 novembre : Nuit des Relais au Grand Palais



Le 3 décembre : intervention à Laval

Le 3 décembre : intervention à Nantes



D'autres actions furent menées tout au long de 2019 :

21 février et 17 avril : formation
« Accueil et audition des
femmes victimes de viol » à la
Préfecture de Police de Paris

1^{er} avril : réunion annuelle du
Comité d'orientation de
l'Observatoire Régional des
Violences faites aux femmes
du Centre Hubertine Auclert

24 juin : réunion annuelle des
associations d'aide aux
victimes œuvrant dans le
ressort de la Cour d'appel de
Paris

27 juin : journée de
sensibilisation intitulée « Ne
restons pas seul-es face aux
violences », organisée par le
RSPP



Groupes de travail

FDFA poursuit ses interventions auprès des structures suivantes et participe :

FDFA poursuit ses interventions auprès des structures suivantes et participe :

- à l'Observatoire Parisien des Violences Faites aux Femmes,
- à l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes de la Région Ile de France
- à la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains)

Ainsi qu'aux groupes de travail suivants :

- Sous-commission Police sous le pilotage de la Police Judiciaire de Paris
- Sous-commission Justice sous le pilotage du Tribunal de Grande Instance de Paris
- Groupe de travail du Réseau de Santé Périnatal Parisien sur les violences faites aux femmes
- Commission « Violences » de la CLEF
- Réseau d'Aide aux victimes du 14ème arrondissement
- Groupe de travail « Santé Femmes » mis en place par l'Atelier Santé Ville du 10ème arrondissement
- Groupe de travail de l'Atelier Santé Ville du 13ème arrondissement sur la santé des femmes, FDFA intervenant sur la particularité des violences envers les femmes handicapées
- Réseau d'aide aux victimes du 15ème arrondissement

FDFA participe aux travaux du Schéma départemental d'aide aux victimes de Paris et à ceux du Réseau d'aide aux victimes du 10ème arrondissement.



Visite de Sophie Cluzel, Secrétaire d'État en charge des personnes handicapées



En préambule du lancement du Grenelle de lutte contre les violences conjugales le 3 septembre 2019, FDFA a reçu la visite officielle de Sophie Cluzel secrétaire d'État en charge des personnes handicapées et de Céline Poulet, secrétaire générale du Comité Interministériel du Handicap.

Mme la ministre a été accueillie par Danielle Michel-Chich et Catherine Nouvellon, coprésidentes de notre association. FDFA s'était mobilisée en nombre pour parler des violences vécues par 4 femmes handicapées sur 5 : outre les deux coprésidentes étaient présent·es Jocelyne Vaysse, administratrice et écoutante, Alain Piot, administrateur, Olivier Manceron, administrateur et membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Christine Kahn, écoutante ainsi que les deux salariées de l'association, Marie Conrozier, notre chargée de mission Lutte contre les violences et Isabelle Dumont, notre chargée de mission Communication & Développement associatif.

Un premier tour de table a permis à chacun·e de se présenter et de présenter ses actions au sein de l'association avant d'aborder la question des violences conjugales.

Autour des statistiques issues de notre Écoute Violences Femmes Handicapées, nous avons échangé avec Mme la ministre qui a recueilli avec attention nos retours d'expérience et s'est intéressée à notre pratique de l'écoute et au déroulé de nos permanences juridiques, sociales et psychologiques. Cette rencontre a aussi été le moment d'exprimer nos attentes et nos besoins pour pouvoir poursuivre au mieux notre action de lutte contre les violences faites aux femmes handicapées.



Focus sur le Grenelle de lutte contre les violences conjugales

FDFA a participé activement au Grenelle de lutte contre les violences conjugales lancé le 3 septembre 2019.

Même si la question des violences faites aux femmes handicapées est transversale et touchait tous les groupes de travail thématiques organisés sous la houlette d'un·e ministre, Claire Desaint et Jocelyne Vaysse ont participé au groupe de travail sur les femmes handicapées, Claire Desaint à celui sur Éducation/Prévention.

Force de proposition au sein du groupe de travail « Handicap », notre association a exprimé les attentes et les revendications des femmes handicapées pour une meilleure appréhension du phénomène et une meilleure prise en charge des femmes victimes selon quatre orientations : **prévention** des violences, **repérage** et **accompagnement** des femmes victimes et **sanction** des agresseurs.



Référencement

Le numéro Ecoute Violences Femmes Handicapées apparaît, entre autres :

- Sur la cartographie des dispositifs associatifs spécialisés dans l'accompagnement des femmes victimes de violences créée par l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes du Centre Hubertine Auclert
- Dans le guide Solidarité à Paris édité par la Mairie de Paris
- Sur le site d'Alma 81
- Sur le flyer édité par la Fondation des Femmes « #MeToo – Vers qui se tourner ? »

Le film « Violences du silence » est référencé par l'association belge Perséphone vzw sur leur site.

FDFA est partenaire de France Victimes et du numéro d'appel 08VICTIMES.



Fédération d'associations de professionnels de l'aide aux victimes, créée en 1986, France Victimes (anciennement INAVEM) a pour mission d'animer, de coordonner et de promouvoir le réseau des 130 associations d'aide aux victimes adhérentes, ainsi que d'engager des partenariats, des conventions pour faciliter l'accès des personnes victimes vers ces associations locales.

L'Ecoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06 est labellisée #SexismePasNotreGenre.



Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir FDFA

2, rue Aristide Maillol – 75015 PARIS

% 01 45 66 63 97

<http://fdfa.fr>

contact@fdfa.fr



FDFA sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/fdfa15/>

<https://twitter.com/FDFA> Contact

https://www.youtube.com/channel/UCR0Vtt_AVAPbHI6vbzFshsQ

<https://www.linkedin.com/company/fdfa-%E2%80%93-femmes-pour-le-dire-femmes-pour-agir/>

Conception graphique et textes : Isabelle DUMONT

Analyse et statistiques Ecoute Violences Femmes Handicapées : Marie CONROZIER

Photos : Alain Bachelier, Marie Conrozier, Isabelle Dumont et DR

© Isabelle Dumont pour FDFA – juillet 2019